

Deux dictionnaires à six siècles de distance

JACQUELINE PICOCHÉ
Université de Picardie (Amiens)

De l'invitation qui m'a été aimablement adressée et qui fait que je me trouve aujourd'hui parmi vous, je retiens les deux orientations de votre colloque. Il s'agit de faire le point sur l'état des recherches orientées vers les thématiques de l'enseignement du français et de privilégier une perspective diachronique. De plus, quand je regarde le programme détaillé des interventions, je constate une troisième orientation, la place importante qui est faite aux dictionnaires bilingues. En ce qui concerne le premier point, j'essayerai de vous donner une idée rapide du *Dictionnaire du français usuel*, dont je suis l'auteur principal, ouvrage pédagogique destiné à l'enseignement du vocabulaire français le plus courant, qui est, je crois, mon travail le plus original. Pour ce qui est de la diachronie, ou plutôt d'une synchronie de la fin du XIV^e siècle, je vous parlerai du *Dictionnaire des Chroniques de Froissart* auquel je travaille encore actuellement à la fin de 2005 et qui est près de son achèvement. Une rapide comparaison de l'un à l'autre donnera un aspect plus diachronique à ma communication. Pour ce qui est des dictionnaires bilingues, je n'ai pas de compétence, mais je pense que les définitions actanciennes que je pratique dans l'un et l'autre des deux ouvrages peuvent avoir leur intérêt aussi dans ce type de dictionnaires. Je ne pourrai, au cours de cette conférence que donner un bref aperçu de ces différents points. Mais les personnes intéressées les trouveront beaucoup plus développés sur mon site internet jacqueline-picoche.com où je place chaque mois de nouveaux exercices de vocabulaire inspirés par le *Dictionnaire du Français Usuel*.

I. Le *Dictionnaire du Français usuel* est l'aboutissement de toutes mes recherches en lexicologie, notamment sur la polysémie. Je l'ai réalisé avec la collaboration de Jean-Claude Rolland et il est publié en Belgique, chez de Boeck, comme le célèbre *Bon usage* de Grevisse. Il est

doublé par un cédérom qui en rend le maniement beaucoup plus rapide et facile que la version papier, pesante et encombrante et pas particulièrement conforme à mes vœux, à moi qui voulais quelque chose de souple, de relativement léger et de bon marché. Il est sous-titré: *15 000 mots utiles en 422 articles*, ce qui donne déjà un avant-goût de son contenu et des principes sur lesquels il est fondé, qui sont les suivants:

1. Les mots hyperfréquents, têtes de réseaux

Nous ne traitons pas les mots à l'unité, par ordre alphabétique, comme les autres dictionnaires, mais dans des réseaux où se révèlent les relations qu'ils entretiennent entre eux. Ils sont constitués à partir d'un mot hyperfréquent qui est le lien de leur unité. Je dois cette notion de "mot hyperfréquent" à Étienne Brunet spécialiste de statistique linguistique, qui a travaillé sur le *Dictionnaire des fréquences du Trésor de la langue française*, publié en 1971, à un moment où on était encore loin de la rédaction complète de ce grand dictionnaire aujourd'hui consultable sur internet, dont le dernier volume a paru en 1994, mais où l'ensemble du corpus était déjà dépouillé informatiquement. Un immense corpus de 90 millions d'occurrences, constitué de la plupart des grands textes littéraires français de 1789 à 1965, et d'un choix de textes journalistiques et de vulgarisation scientifique. Un trait de lumière a été pour moi la découverte, dans *Le Vocabulaire français de 1789 à nos jours*, d'Étienne Brunet, du fait que les 907 premiers mots de la liste de fréquences décroissantes ont une fréquence supérieure à 7000, couvrent plus de 90% du corpus, que ceux de fréquence inférieure à 7000 et supérieure à 500 qui sont environ 5800 couvrent à peu près 8 % de l'ensemble et que les mots de fréquence inférieure à 500 soit 64 033 vocables (dont 21 000 hapax) à peine 2%, mots sans fréquence significative, apparaissant seulement là où un sujet particulier les rendait indispensables. Une exploration des autres listes de fréquence existantes montre une bonne convergence jusqu'au rang 800, après quoi, on assiste à une certaine dispersion selon les corpus dépouillés.

2. Nous concevons les mots comme des outils en nombre limité permettant de parler d'un nombre illimité de choses et de situations dans le monde. Notre objectif n'est pas de décrire le monde, mais de donner **le mode d'emploi de cet outillage.**

3. Étienne Brunet nous fournissait le bout du fil d'Ariane nous permettant de sortir, pour l'apprentissage d'une masse importante de vocabu-

laire, de la simple imprégnation à partir des lectures et des conversations, ou des “thèmes” constitués à partir de situations de la vie courante, et de concevoir un **apprentissage systématique à fondement linguistique**.

4. Notre ouvrage a une finalité essentiellement pédagogique. Ce n’est donc pas un dictionnaire de “décodage” où l’on cherche en passant le sens d’un mot inconnu. C’est un **dictionnaire d’“encodage”** qui a pour finalité d’enseigner comment utiliser ses outils pour exprimer ce que l’on a à dire. Naturellement, passant de quelques 6700 mots de plus de 500 occurrences à 15 000, nous avons dû intégrer plus de 8 000 mots de fréquence inférieure à 500 qui nous ont paru “usuels” et pour la plupart, indispensables. Nous définissons “usuel” de façon négative. Est usuel ce qui n’est ni archaïque, ni argotique, ni d’une technicité très pointue. Dans ce domaine nous avons été guidés non plus par les fréquences mais par notre flair, notamment en ce qui concerne les noms de choses ou d’êtres vivants concrets. Prenons l’exemple des noms d’animaux. Seuls avaient une fréquence significative chien, cheval et oiseau. C’est peu. Et les autres? Nous avons intégré ceux qui nous ont paru les plus familiers, soit dans notre vie courante, soit dans notre imaginaire. Nous ne prétendons pas à l’exhaustivité zoologique. Nous ouvrons des pistes. Libre aux utilisateurs d’aller plus loin...

5. La constitution des réseaux, la structure des articles et les actants

Les grandes parties de chaque article sont fondées sur la polysémie du mot vedette (ou des mots vedettes quand nous avons jugé utile de faire des articles à entrées multiples) Je donne priorité au sens sur la syntaxe qui en est la servante quand il n’y a pas correspondance entre l’une et l’autre. Mais la syntaxe n’est pas traitée en parente pauvre.

Le mot vedette apparaît avec l’ensemble de ses constructions syntaxiques et les verbes sont traités à la 3^e personne du présent de l’indicatif et non à l’infinitif qui a pour inconvénient d’escamoter le sujet. En tête de chaque partie un exemple extrêmement simple doublé d’une structure actancielle abstraite immédiatement intelligible pour tout cerveau normalement constitué, qui nous permet d’éviter tout jargon linguistique. Mon objectif était de rendre cet ouvrage conçu à l’origine pour l’Afrique, accessible à tout enseignant, tout parent d’élève, toute personne désirant améliorer son français, qui n’aurait pas reçu de formation linguistique. J’utilise des actants spécifiés avec précision pour saturer les différentes places d’un verbe, de préférence aux abréviations

trop vagues *qqn* “quelqu’un”, pour tout actant humain et *qqc*. “quelque chose” pour tout actant non humain, sans compter la gêne qu’on éprouve quand il s’agit d’actants vivants non humains, qui ne sont pas des choses, et l’inconvénient qu’il y a à réunir sous une même rubrique des noms de choses concrètes et des noms abstraits qui dissimulent le plus souvent des structures verbales et possèdent donc également des actants. Chaque actant est numéroté et conserve sa valeur sémantique tout au long de l’article, quelles que soient les structures syntaxiques dans lesquelles il se présente. L’essentiel est qu’une structure actancielle claire précède la définition qui s’en trouve considérablement simplifiée.

Autour des mots vedettes, se groupent des dérivés, des synonymes et antonymes, des isotopes, des qualificatifs qui trouvent facilement leur place naturelle dans la structure, avec une attention particulière accordée aux locutions figées qui révèlent souvent beaucoup de la “vision du monde” sous-entendue par le lexique et tout à fait particulière à chaque langue.

On trouvera sur mon site internet: www.jacqueline-picoche.com la préface et plusieurs articles de cet ouvrage, plusieurs articles de revues d’intérêt pédagogique et des exercices d’application.

II. Le Dictionnaire des chroniques de Froissart qui suit l’ordre alphabétique des mots, est beaucoup plus classique. J’y travaille bénévolement à la demande du CNRS qui a mis en chantier un grand *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF) informatisé qui sera une sorte de *Trésor de la Langue Française* au XIV^e et XV^e siècles. Plusieurs lexiques d’auteurs ont déjà été réalisés et intégrés à la *Base de Lexiques du moyen français et du français préclassique* consultable depuis 2002 par Internet, sur le site du laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique du Lexique Français), et hébergé par l’Université de Nancy II, <<http://www.atilf.fr/blmf>>.

En ce qui concerne les documents, je dispose, sur mon ordinateur, de la partie des *Chroniques* de Froissart saisie intégralement par les secrétaires du CNRS, à savoir les 897 pages du livre I édité par Georges Diller à partir du manuscrit de Rome *Regina Latina* 869 (244 542 mots), et des 238 pages du volume 14 de l’édition Luce Mirot (75 079 mots), qui représente une petite partie du livre III. Au total 319 621 mots, tous les “mots” étant comptabilisés, y compris les signes de ponctuation. De plus, je dispose d’un listing sur papier où les mots apparaissent par ordre alphabétique sans lemmatisation, chacun se trouvant au centre d’une ligne de contexte généralement très suffisante pour me mettre sur la voie, et me faire sentir qu’il s’agit d’un emploi d’une grande banalité ou

d'une occurrence rare, à ne pas laisser échapper.

Par surcroît, je dispose d'un grand fichier dactylographié d'environ 50 000 fiches, constitué par Lucien Foulet (dont tout le monde a manipulé la *Petite Syntaxe de l'Ancien Français*) à la demande de Mario Roques qui, avant la guerre de 1939-45, avait eu l'idée d'un *Inventaire Général de la Langue Française* qui était en somme un *Trésor de la Langue française* avant l'informatique. Son dépouillement portait sur les douze premiers volumes de l'édition Luce-Mirot des *Chroniques* de Froissart, parus sous l'égide de la Société d'Histoire de France. Le treizième n'avait pas encore vu le jour à l'époque. Cette édition avait été préférée à la précédente due à Kervyn de Lettenhove, complète mais moins sûre. Ces douze premiers volumes couvrent le livre I, le livre II et le début du livre III.

Lucien Foulet était, naturellement, beaucoup plus intelligent qu'un ordinateur. Il était doué d'intuition, qualité qu'aucune machine ne possède, et qui lui permettait, sans analyseur syntaxique et sans aucun balisage savant, de détecter ce qui était figé et ce qui ne l'était pas et de relever, tout au long d'une lecture cursive ce qui valait la peine de l'être.

Lorsque j'ai fini, pour un mot donné, d'exploiter le listing et les textes saisis, j'ai l'impression d'avoir un panorama complet des emplois de ce mot chez Froissart. J'ouvre alors le fichier Foulet et il est fréquent que j'y trouve des emplois rares, compléments intéressants à apporter à ma première moisson d'exemples. Mais enfin, l'exhaustivité n'est pas de ce monde et même en additionnant les dépouillements de l'ATILF et les fiches de Foulet, on ne peut pas jurer de présenter aux chercheurs un inventaire absolument complet des usages lexicaux de Froissart dans ses *Chroniques*, puisque le livre III n'a été que partiellement exploré et que le livre IV est complètement ignoré. Encore moins de tous les usages lexicaux de Froissart puisque ce "Dictionnaire" ne prend pas en compte son œuvre poétique.

Sur quels principes repose ce "Dictionnaire"? Il était entendu dès le départ que les rédacteurs de ce genre d'ouvrages ne traiteraient que des "mots lexicaux" et pas des "mots grammaticaux". Donc, pas de pronoms personnels ni relatifs, pas de conjonctions... La frontière est parfois imprécise en ce qui concerne les prépositions et les adverbes.

Il était entendu également qu'ils travaillent en synchronie, dans la synchronie du XIV^e siècle sans se soucier du passé ni de l'avenir des mots en question, donc en prenant en compte à égalité tous les emplois des mots et tous les mots, qu'ils soient obscurs ou "transparents" pour un lecteur moderne.

Une certaine liberté leur était laissée quant à la construction des articles, mais je dois avouer que je n'ai pas respecté les instructions relatives à certaines abréviations. En effet, pendant des années, j'ai mené de front l'élaboration de ce dictionnaire avec celle du DFU. Il m'était psychologiquement impossible de ne pas appliquer à Froissart les principes que j'appliquais dans l'autre, à l'exception, bien entendu, du regroupement en réseau des mots de moyenne fréquence sous des entrées réservées aux mots de haute fréquence.

Je me contenterai de donner comme exemple un article très court, celui consacré au verbe **OBVIER** qui exprime l'idée qu'un A1, toujours humain, dans les exemples relevés "s'oppose efficacement" à un A2 qui peut recevoir diverses spécifications. Cet article comporte donc trois paragraphes respectivement intitulés:

- [A1 humain] *obvie* à / à l'encontre de [A2, une situation malheureuse] "Il y remédie"
- [A1 humain] *obvie* à [A2, un processus heureux] "il y fait obstacle"
- [A1 humain] *obvie* à l'encontre de [A2 humain] "Il s'oppose à son action"

Chaque titre de paragraphe est naturellement suivi d'un ou plusieurs exemples qui l'illustrent.

III. Une rapide comparaison

1. Stabilité des hyperfréquents

La grande majorité des hyperfréquents provient du fonds populaire gallo-roman qui fournit tous les mots grammaticaux et le plus grand nombre des mots lexicaux faiblement connotés dont la phrase française ne peut pas se passer. Au moins la moitié des cinquante mots les plus fréquents sont attestés dans les trois plus anciens textes, pourtant si brefs: *Serments de Strasbourg*, *Sainte Eulalie* et *Jonas*. Ce lexique est, dès les origines, aussi fermement établi que les structures phoniques ou morpho-syntaxiques qui distinguent désormais le français, tant du latin que des autres langues romanes.

J'ai étudié tout particulièrement les verbes **DEVOIR** et **PRENDRE**, dans deux articles dont on trouvera les références dans la bibliographie. Si certains d'entre vous étaient intéressés et avaient des difficultés à se procurer ces publications je les leur enverrais bien volontiers par internet (jacqueline.picoche@wanadoo.fr) . Ils pourraient constater à quel point les différences avec les emplois actuels sont minimales.

2. Variabilité des mots de moindre fréquence

Le mot *œuvre* qui réfère en moyen français à toutes sortes d'actions faites ou en cours, alors qu'il est complètement figé aujourd'hui dans des locutions comme *mettre en œuvre*, *se mettre à l'œuvre*, *on le verra à l'œuvre*, *la main d'œuvre* en fournit un bon exemple. Aujourd'hui, son seul sens vivant est le résultat d'un travail, limité à l'art et au travail intellectuel. De même, le verbe *œuvrer* est très vivant à l'époque dans des contextes où nous emploierions le verbe *travailler* qui existe, certes, chez Froissart, mais avec un tout autre sens.

Je dirai pour conclure que cette comparaison me conforte dans ma conviction que l'étude des hyperfréquents est fondamentale dans l'apprentissage d'une langue.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNET, É. (1981), *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours d'après les données du "Trésor de la Langue Française"*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 3 vol.
- BRUNET, É. (1971), *Dictionnaire des fréquences du "Trésor de la Langue Française"*, Paris, Didier, 6 vol.
- FROISSART, J. (1972), *Chroniques*. Dernière rédaction du premier livre, édition du manuscrit de Rome Reg. Lat. 869 par George T. Diller, Genève-Paris, Droz-Minard.
- FROISSART, J. (1869-1975), *Chroniques*, éd. S. Luce, G. Raynaud, Léon Mirot, Albert Mirot, 15 tomes parus, Paris, Société de l'histoire de France.
- GODEFROY, F. (1937-1961), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris – Vaduz – New-York, réédition de l'édition de 1880-1902, 10 vol. CD Champion Electronique.
- HUGUET, É. (1925-1967), *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Champion, puis Didier, 7 vol. CD Champion électronique.
- MARTIN, R. (1982), "Pour un dictionnaire du moyen français", in *Du mot au texte, Actes du III^e Colloque international sur le Moyen Français*, Tübingen, Gunter Narr, 13-24.
- PICOCHÉ, J. et ROLLAND, J.-C. (2002), *Dictionnaire du français usuel - 15000 mots utiles en 442 articles*, Bruxelles, Duculot-De Boeck, 1064, version cédérom (PC et Mac) et cédérom en réseau.
- PICOCHÉ J. (1976 et 1984), *Le vocabulaire psychologique dans les*

- Chroniques de Froissart*, vol. I, thèse de doctorat d'état, Paris, Klincksieck; vol. II: *Le plaisir et la douleur*, Amiens, Publications du Centre d'Études Picardes de l'Université de Picardie.
- PICOCHÉ J. (1991), "Structure sémantique du verbe prendre en français moderne et en moyen français", in *Études de linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond*, n° spécial de la revue *LINX*, 161-177.
- PICOCHÉ J. (1994), "La micro-évolution dans la construction du verbe *devoir* – l'évolution dans la stabilité", in Actes du colloque *Opérateurs et constructions syntaxiques, évolution des marques et des distributions du XIV^e au XX^e siècle* organisé par le GEHLF (Paris, 11-12 décembre 92), Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 221-238. Article repris dans *Études de lexicologie et dialectologie* rassemblées par N. Andrieux-Reix et G. Hasenohr, Paris, Conseil International de la Langue Française.
- PICOCHÉ J. (1995), "Définitions actancielles", *Cahiers de lexicologie* 66, I, 67-76.
- TOBLER, A. et LOMMATZSCH, E. (1925-2002), *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden puis Stuttgart, F. Steiner Verlag, 11 vol. Aujourd'hui disponible sur CD chez le même éditeur.
- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE (TLF) (1971-1994), Paris, CNRS et Gallimard, 16 vol.